



## **COMPTE RENDU CHS-CT DU 31 mars 2022**

Le président devant s'absenter pour cause de réunion à la Préfecture dans le cadre du conflit en Ukraine, il invite les OS à indiquer les points de l'ODJ qu'elles souhaitent évoquer avant son départ :

### **Point sur la situation à la THD :**

Suite à un incident qui s'est déroulé dans les services de la THD, le directeur, accompagné des représentants des RH et de l'équipe sociale a rencontré les agents de ce site. Les services de direction seront en soutien sur cette structure ; l'audit programmé sur ce service est reporté.

### **SITE de DREUX :**

La situation du site de Dreux est évoquée suite à une visite du CHS-CT au sein du SIE lors d'une réunion organisée pour faire le point sur le traitement de l'amiante sur ce site. A cette occasion, M. Guyénot, l'ISST rappelle certaines règles en matière de gestion de l'amiante et la politique ministérielle de retrait total de l'amiante dans les bâtiments domaniaux. Les problématiques de ménage sont rappelées ; la logistique demande à ONET un nettoyage exceptionnel du sol.

Rappel de l'espace de convivialité à rénover.

Intervention de Mme ISTIN médecin de prévention : Problème à l'accueil du SGC de Dreux : revoir la banque d'accueil.

Le président indique vouloir une réflexion plus globale sur le site de Dreux (espace de convivialité , accueil CDL, espace accueil SGC...)

Dans la suite de la visite du SIE de Dreux, une visite du SIE de Chartres est programmée le 28/04/2022.

### **Point sur la situation à Chateaudun :**

SIP-SIE accueil : travaux terminés.

Il reste les travaux prévus dans le plan de relance (fenêtres à changer pour l'accueil) ( mi-avril)

## **le registre santé et sécurité au travail (RSS) :**

**FO** demande l'envoi d'un message à chaque agent pour leur indiquer le lieu de dépôt du registre dans chaque structure.

L'ISST rappelle le projet de dématérialisation du registre (courant 2023) qui devrait résoudre le problème d'accessibilité à ce document.

Après le départ de M. EL KAROUI, la présidence de séance est assurée par M. GASMI, avec la reprise de l'ordre du jour :

### **1-Approbation du procès verbal de la réunion du 23/09/2021 :**

Adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de la réunion du 10/06/2021 est toujours en cours de rédaction.

### **2-Point sur la situation sanitaire au sein de la DDFiP d'Eure-et-Loir :**

Intervention de Mme ISTIN médecin de prévention : Les cas covid explosent. Depuis le début de l'année on est à 85 cas covid. (trois fois plus que l'année dernière).

Elle rappelle la nécessité de continuer à appliquer les gestes barrières : port du masque et aération des locaux.

L'ISST rappelle que le protocole « COVID » n'est plus en vigueur depuis le 14/03/2022 et qu'il est remplacé par de fortes recommandations devant être mises en place en local. (cf. la note de recommandations établie par le médecin de prévention jointe)

Demande d'installation de capteur CO2 (ceux achetés par la logistique sont défectueux) : pour les accueils et les salles de réunions.

### **3-Présentation de la note d'orientation ministérielles 2022 :**

Document présenté par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail ISST (Voir PJ)

=> Fusion des instances prévue pour 2023 (CT et CHS-CT pour créer le CSA).

=> Il y a un nouvel outil d'évaluation des risques.

La note d'orientation insiste notamment sur la vigilance en matière d'aération des locaux et le nettoyage des locaux doit « constituer un point d'attention ».

Les OS dénoncent à nouveau les problèmes récurrents de ménage sur de nombreux sites.

**FO** déplore l'obligation de souscrire à des marchés qui restreignent les possibilités d'actions des directions locales.

Pour utiliser les crédits CHS-CT, la note rappelle les critères de **complémentarité**, d'**urgence** et d'**exemplarité** ; et que ces crédits pourraient financer des équipements pour les télétravailleurs.

A ce titre, **FO** rappelle sa demande d'achat de sacs à dos pour les télétravailleurs, évoqué dans le cadre du Fonds d'amélioration du Cadre de Vie des agents.

#### **4- Examen des registres santé et sécurité au travail (RSST), sur les fiches de signalement (FS), les accidents de service :**

- Pour les RSST, il sera demandé aux chefs de service de faire remonter les RSS , même si état néant.

Pour la remontée des doléances des registres, **FO** insiste sur le fait qu'il est nécessaire de s'assurer que tous les agents ont bien été informés de cette demande.

- 4 FS depuis 2022 1 à la THD et 3 à la TCM (amendes)

- Accident de service : 2 sur la voie publique. Il faut bien déclarer lorsqu'on a un accident de trajet pour la prise en compte des coûts.

#### **5-budget du CHSCT 2022:**

Dotation annuelle de 61 394 €.

##### Dépenses votées :

1. Défibrillateur
2. fontaine à eau
3. salle convivialité à Dreux ( en attente d'architecte) , achat d'un frigo
4. sac à dos
5. purificateur d'air
6. réalisation de 4 formations : PSC1 et recyclage + extincteur et Guide serre file.

#### **6- Point sur les travaux immobiliers :**

Pour les sites de Chartres et Châteaudun, les travaux sont réalisés dans le cadre du plan de relance :

CHARTRES : travaux de relamping, changement des pavés de verre, révision des stores extérieurs et isolation des combles (Un plan de circulation sera mis en place suite au travaux d'isolation qui vont commencer en mai).

CHATEAUDUN : désamiantage, menuiseries, étanchéité, électricité et chaudière.

Pour les travaux de rénovation, réception des travaux 22/03/2022.

NOGENT LE ROTROU : les travaux de la Maison de l'État (MDE) sont sous maîtrise d'ouvrage de la préfecture.

Pour les agents du SGC, provisoirement installés dans un lieu éloigné, un véhicule est mis à leur disposition à la gare de NLR pour se rendre sur le site du SGC.

#### **7- Exercices d'évacuation 2022 :**

- TVV : MAJ fait
- CPAM NLR : guide et serre file rappel de l'itinéraire
- THD : maj fait , distribution de brassards
- CFP de Chartres : exercice allégé le 28/03.

Prévoir d'accrocher les brassards dans les couloirs près des consignes d'évacuation.

### **8-Rapport de visite de l'ISST sur le site provisoire de Nogent-Le-Rotrou :**

L'ISST procède aux commentaires sur le rapport transmis aux membres du CHS-CT.

- Un exercice d'évacuation a été réalisé suite aux observations de l'ISST dans le cadre de la pluralité de services présents (CPAM et DDFIP).
- Fiche DTA reçue le 13/01/2022
- Achat de 2 sonomètres (ambiance sonore)
- Achat de capteur de CO2 à prévoir
- Vigilance sur les jauges (accueil et restauration)

### **13-Bilan télétravail :**

Au 1<sup>er</sup> mars 2022, 357 agents disposent d'une convention de télétravail :

- télétravail « ponctuel » pour la moitié des collaborateurs
- télétravail « régulier » pour 20 % d'entre eux
- télétravail « ponctuel et régulier » pour 30 % des télétravailleurs

### **11-DUERP-PAP :**

Campagne en cours.

Publication sur Ulysse 28 : entre mai et juillet

Présentation au plus tard mi juillet au CHSCT